



GEF/C.40/04
25 avril 2011

Réunion du Conseil du FEM
24-26 mai 2011
Washington

Point 9 de l'ordre du jour

Rapport de suivi annuel 2011

Décision recommandée au Conseil

Ayant examiné le document GEF/C.40/04, intitulé *Rapport de suivi annuel 2010*, le Conseil se félicite des progrès accomplis par le FEM dans la présentation des résultats des projets à l'échelle du portefeuille et du fait que ces résultats en 2010 soient globalement satisfaisants dans tous les domaines d'intervention.

Le Conseil invite le Secrétariat à continuer de travailler en étroite collaboration avec les Entités d'exécution du FEM pour appliquer le plan de travail de FEM-5 dans le cadre de la gestion par les résultats (GEF/39/6). Le Conseil approuve la proposition exposée dans le document de présenter les rapports en deux temps et, à ce titre, il charge le Secrétariat de lui communiquer son premier rapport à la réunion du Conseil de novembre 2011.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Le Rapport de suivi annuel 2010 présente les réalisations accomplies dans 117 pays, dans le cadre de 605 projets et programmes dont l'exécution a démarré au plus tard le 1^{er} juillet 2009. Plus précisément, le portefeuille de projets actifs du FEM couvert par le rapport 2010 comprend l'ensemble des projets en cours d'exécution, pour au moins une partie de la période allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010. Le Rapport de suivi annuel comporte : 1) une vue d'ensemble du portefeuille du FEM depuis sa création, 2) des renseignements sur la performance des projets du FEM en cours d'exécution, 3) les résultats obtenus dans les domaines d'intervention à l'échelle du portefeuille, et 4) des renseignements sur les indicateurs de l'efficacité de la gestion aux plans des résultats et des coûts.
2. Au 30 juin 2010, le montant total des projets approuvés par le FEM s'établissait à 9 473 millions de dollars, pour des allocations pour frais connexes se chiffrant à 646 millions de dollars. Pendant l'exercice 10, le montant du financement des projets approuvés s'élevait à 552 millions de dollars et celui des allocations pour frais à 55 millions de dollars, pour 202 projets, dont 121 projets de grande envergure, 72 projets de moyenne envergure et neuf activités habilitantes.
3. La majorité des projets couverts par le Rapport de suivi annuel 2010 ont été approuvés pendant FEM-3 (60 %), quelques projets de FEM-2 et FEM-1 étant encore en cours d'exécution. Qu'à cela ne tienne, les projets de FEM-4 en cours d'exécution représentent maintenant une plus grande partie du portefeuille de projets actifs, ayant augmenté de 60 % durant l'exercice précédent (64 pour l'exercice 09 contre 159 pour l'exercice 10).
4. L'exercice 10 marque la dernière année de financement au titre de FEM-4. C'est pourquoi le Rapport de suivi annuel de cette année fournit une analyse des ressources programmées pendant FEM-4 et comprend aussi une section qui fait une comparaison de la programmation pendant FEM-3 et FEM-4.
5. Les Examens de l'état d'avancement des projets fournis par les Entités d'exécution montrent que ces projets ont obtenu des résultats globalement satisfaisants dans tous les domaines d'intervention, 86 % de projets étant jugés au moins assez satisfaisants. La valeur totale de ces projets s'élève à 3 309 millions de dollars.
6. En novembre 2010, le Conseil a approuvé le plan de travail pour FEM-5 dans le cadre de la gestion par les résultats (*Gestion à objectif de résultats et gestion des connaissances : Plan de travail pour FEM-5*, GEF/39/6). Une des composantes du plan de travail consistait à établir et à mettre en œuvre un processus actualisé du Rapport de suivi annuel pour FEM-5. Comme indiqué de manière détaillée dans le plan de travail, le Rapport de suivi annuel actuel est présenté au Conseil au printemps, presque une année entière après la période couverte. Le Secrétariat propose donc une approche en deux temps pour rendre compte du portefeuille de projets du FEM au Conseil. Pour le faire en temps plus opportun, le Secrétariat communiquera un rapport initial à la réunion du Conseil de l'automne, mettant l'accent sur les données se trouvant déjà dans sa base de données (c.-à-d. aperçu du portefeuille, ressources programmées). Le rapport présenté à la réunion du Conseil du printemps quant à lui mettra l'accent sur une analyse approfondie des résultats dans les domaines d'intervention, les enseignements tirés et les méthodes optimales. Les

modalités détaillées de cette réforme sont actuellement étudiées avec les Entités d'exécution du FEM.